

Présentation du capes

N'hésitez pas à consulter les [informations sur le CAPES](#)

<http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr/>

Voici les épreuves du concours et leurs coefficients :

Epreuves d'admissibilité

1. Composition française

Durée : 6 heures

Coefficient 3

Composition française portant sur un sujet en relation avec les programmes de français de collège et de lycée, invitant le candidat à mobiliser sa culture littéraire et artistique.

Cette épreuve porte sur les éléments de culture littéraire approfondie, fondée sur des lectures nombreuses et variées et nourrie de solides connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire, à l'histoire des idées et des formes, mais aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres.

Au titre de la même session, le sujet peut être commun avec celui de la première épreuve du CAPES de lettres classiques.

2. Etude grammaticale de textes de langue française

Durée : 5 heures

Coefficient 3

L'épreuve, notée sur 20, porte sur deux textes, l'un de français moderne ou contemporain, l'autre d'ancien ou de moyen français et se compose de trois ensembles de questions.

Premier ensemble de questions : histoire de la langue (7 points)

Son objectif est de contrôler la compétence des candidats dans les domaines principaux de l'analyse linguistique diachronique.

Les questions posées à partir du texte d'ancien ou de moyen français invitent prioritairement les candidats à :

justifier une traduction partielle du texte ;

rendre compte de certaines formes et constructions du français médiéval requérant des connaissances de base en phonétique, morphologie, syntaxe et lexicologie ;

éclairer leur réflexion sur la langue médiévale par des faits observables au cours de l'évolution du français.

Le nombre de questions peut varier en fonction du texte proposé.

Deuxième ensemble de questions : étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain (7 points)

Son objectif est de contrôler la compétence des candidats dans les domaines principaux de l'analyse linguistique : orthographe, lexicologie, morphologie, syntaxe, sémantique.

Le nombre de questions peut varier en fonction du texte proposé.

Troisième ensemble de questions : étude stylistique du texte de français moderne ou contemporain (6 points).

L'étude peut être orientée par un libellé qui en précise l'objet. Elle peut porter, par exemple, sur un fait de style précisément signalé aux candidats pour leur permettre d'en conduire l'analyse méthodique (formes et enjeux), ou sur un marquage global (relevant des registres ou de contraintes génériques).

Epreuves d'admission

1. Leçon portant sur les programmes des classes de collège et de lycée

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 40 minutes ; entretien : 20 minutes)

Coefficient 3

L'épreuve porte sur un texte de langue française. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire référée aux programmes des classes de collège ou de lycée. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes.

La leçon est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix.

2. Epreuve sur dossier comportant deux parties

Durée de la préparation : 3 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure

Coefficient 3

Première partie : explication française prenant appui sur un dossier (14 points)

Durée de la présentation : 20 minutes maximum

Durée de l'entretien avec le jury : 20 minutes

L'épreuve permet au candidat de montrer :

sa culture littéraire, linguistique et professionnelle ;

sa connaissance des contenus d'enseignement et des programmes de la discipline concernée

;

sa réflexion sur l'histoire et les finalités de cette discipline et sur ses relations avec les autres disciplines.

Cette première partie d'épreuve prend appui sur un dossier composé de documents divers

(textes, documents iconographiques...) en relation avec la discipline enseignée. Le dossier comprend des questions permettant d'apprécier la réflexion pédagogique du candidat. Le candidat prépare et présente un exposé selon les thématiques et les problématiques qu'il aura déterminées.

L'entretien a pour but de vérifier la capacité du candidat à transposer ses connaissances en discipline d'enseignement.

Seconde partie : interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (6 points)

Durée de la présentation : 10 minutes

Durée de l'entretien avec le jury : 10 minutes

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document inclus dans le dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

Annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres en institut universitaire de formation des maîtres

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

La préparation à Nice

Les Masters disciplinaires préparant aux CAPES et Agrégations sont désormais portés par les composantes disciplinaires de l'Université Nice-Sophia Antipolis en partenariat avec l'IUFM, école interne de l'Université-Nice-Sophia Antipolis.

Les inscriptions dans ces Masters devront se faire auprès des composantes concernées.

Les responsables de la formation

à l'IUFM : I. Yocaris; A. De Georges
au Département de Lettres Modernes : L. Gaudin

Des entraînements réguliers

Outre les cours, la préparation à Nice prévoit des entraînements réguliers à l'écrit puis à l'oral, ainsi qu'un concours blanc effectué dans les conditions du concours les entraînements à l'écrit